

U.F.R LETTRES ET LANGUES

Master SODIQ

FLE : Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif

Ann e Universitaire 2024-2025

----- Document   lire attentivement et   conserver -----

SOMMAIRE

I- Pr sentation de la Facult  de lettres et langues

II- Pr sentation g n rale des  tudes

A- Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique
Les examens

B- Le syst me LMD

Les dipl mes

III- Les  tudes MASTER SODIQ (FLE : Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif)

A- Pr sentation de la fili re SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES (SODILANG)

B- Pr sentation du Master

Charte transversale   toutes les formations dispens es   l'Universit  de Tours par le d partement SODILANG

Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage

Pr sentation de du Master 1 me ann e (M1)

Maquette de M1 S7 et M1 S8

Descriptif des enseignements de M1 S7 et M1 S8

Modalit s de contr le de connaissances du M1 S7 et M1 S8

Pr sentation de la Master 2 me ann e (M2)

Maquette de M2 S9 et M2 S10

Descriptif des enseignements de M2 S9 et M2 S10

Modalit s de contr le de connaissances du M2 S9 et M2 S10

Calendrier universitaire

I. PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DE LETTRES ET LANGUES

La faculté de Lettres et Langues est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Étrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues et 1 filière Lettres**

Quelques chiffres

A l'Université : environ 30 000 étudiants inscrits en 2018-2019 dont **3500** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de la Faculté

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **Alain BIDEAU**

Responsable administratif :

Secrétariat de l'UFR : **Céline RIEUL, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **Graziella GAUTIER**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

Laurence CHOISY, 02 47 36 65 67

Annie MASCHER, 02 47 36 66 05

Stéphanie DESOEUVRE, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais- Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Étrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1 ^{er} étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues (présentiel) Sociolinguistique et Didactique des Langues (distanciel)	Bureau 23	sodilang.foad@univ-tours.fr
<u>Modules libres</u>		
P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 07 bis	isabelle.germain@univ-tours.fr
M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1 ^{er} étage)	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 07	isabelle.aubert@univ-tours.fr elodie.perez@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2eme étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PR SENTATION G N RALE DES  TUDES

A – LE D ROULEMENT DE L'ANN E UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et p dagogique

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT et   chaque semestre**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP). Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires.

Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant le 25 septembre ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.

L'inscription p dagogique se fait via le web sur votre Environnement Num rique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARIT  ou aupr s de votre secr tariat p dagogique.

Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de chaque semestre.

La pr sence aux travaux dirig s (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contr le d'assiduit  des  tudiants est syst matiquement effectu  par les enseignants.

Toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical   votre service de scolarit  **dans un d lai de 8 jours**.

L'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'ann e.

Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.

► R gime particulier

Certaines cat gories d' tudiants (*les salari s,  tudiants en situation de handicap, charg s de famille, ...*) peuvent demander    tre dispens s du contr le continu.

Le R.S.E permet de b n ficier d'**am nagements d' tudes** (*emploi du temps, dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens*).

Les  tudiants qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2020 pour le premier semestre et le 15 janvier 2021 pour le second semestre**. Les modalit s d taill es et la proc dure sont consultables sur le site internet de l'Universit  dans la rubrique Formations/R gime Sp cial d'Etudes.

B – LE SYST ME LMD

Les dipl mes

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s. Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1^{ re} et 2^{ me} ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

A- PR SENTATION DE LA FILI RE SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES (SODILANG)

Son site : <https://sodilang.univ-tours.fr/accueil/>

Responsable du d partement : **Joanna Lorilleux** – joanna.lorilleux@univ-tours.fr

Secr tariat : Cindy Dos Santos Carlos

B timent Tanneurs, bureau 23 / T l. : 02 47 36 65 66 / Mail : sodilang.foad@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture du secr tariat :

Mardi, jeudi et vendredi : 9h/12h00 – 14h00/16h30

Lundi et mercredi : par mail

ENSEIGNANTS TITULAIRES DU D PARTEMENT SODILANG

- L a Courtaud, Ma trese de Conf rences, lea.courtaud@univ-tours.fr
- Marc Debono, Professeur des universit s, marc.debono@univ-tours.fr
- Emmanuelle Huver, Professeure des universit s, huver@univ-tours.fr
- Joanna Lorilleux, Ma trese de Conf rences, joanna.lorilleux@univ-tours.fr
- Malo Morvan, Ma tre de Conf rences, malo.morvan@univ-tours.fr
- Isabelle Pierozak, Professeure des universit s, isabelle.pierozak@univ-tours.fr

INTERVENANTS EXT RIEURS ET PROFESSIONNELS

Notre d partement collabore avec un ensemble de professionnel-le-s qui interviennent au sein des formations. Ces professionnel-le-s travaillent dans diverses structures et associations de la r gion : le CUEFE, l'institut de Touraine, l'Insp , diverses associations œuvrant autour de l'accueil des personnes migrantes et de l'enseignement du fran ais, etc.

B- PR SENTATION DU MASTER

- Le FLE - **franais comme langue  trangere**, seconde, d'insertion vous intresse ?
Vous voulez enseigner le franais ou les langues ?
Vous recherchez une formation comportant **un stage** en France ou   l' tranger ?
Vous voulez **voyager** et **travailler   l' tranger** ?
Vous voulez intervenir aupr s **des publics migrants**, enfants ou adultes ?
Votre classe prsente **une forte h trog nit  linguistique et culturelle** ?
Vous vous intressez   une **situation sociolinguistique particuli re** ? Vous
souhaitez r fl chir   des questions li es aux **francophonie**
(en lien ou non avec l'enseignement/l'apprentissage) ?
Vous souhaitez d velopper des recherches li es   la **probl matique de la diversit **,
dans une perspective qualitative ?

Master 1 SODIQ

Cette formation se situe, de mani re transverse, dans **les domaines du franais langue  trangere et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique.**

Le Master 1 **FLE/S : Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif** est une formation prsentielle orient e vers le d veloppement des comp tences professionnelles relatives   l'enseignement du franais et des langues dans des contextes diversifi s ; elle vise   former **des sp cialistes du traitement scientifique des probl mes li s   l'appropriation et   la gestion des langues**, notamment dans des environnements o  pr domine la diversit  linguistique et culturelle. Il s'agit d'un master indiffrenci  pro / recherche, la diff renciation pourra s'op rer en M2 par l'interm diaire d'un choix d'options.

Les champs de r flexion et d'intervention incluent :

- Les comp tences professionnelles   d velopper dans le cadre de l'enseignement du franais langue  trangere et des langues, la coordination d' quipe p dagogique, l' laboration de mat riaux p dagogiques, la direction de structures ;
- La prise en compte d'un point de vue sociolinguistique des th matiques du plurilinguisme, des contacts de langue, des politiques linguistiques, des parcours migratoires ;
- L'action et la coop ration linguistique en faveur de la francophonie et/ou de la diversit  linguistique ;
- etc.

L'ann e de master 1 s'accompagne d'un **stage de 100h minimum** : il peut  tre r alis  durant l'ann e de cours, en semaine, sur des cr neaux banalis s, ou   l' tranger dans les p riodes sans cours.

D bouch s professionnels apr s le M1 :

  l'issue de ce M1 indiffrenci , il est possible de s'orienter vers la vie professionnelle ou vers la poursuite en master 2. Pour ce qui est de la vie professionnelle, elle se d veloppe principalement dans :

- l'enseignement du FLE/S et d'autres langues ;
- la formation de formateurs et le conseil dans le domaine du FLE et des langues ;
- l'action et la coop ration linguistique en faveur de la francophonie et/ou la diversit  linguistique.

Pour ce qui est de la poursuite en M2, elle m ne   r aliser un choix entre l'option pro ou l'option recherche.

Master 2 SODIQ

Cette formation se situe, de manière transverse, dans les **domaines du français langue étrangère et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique**. Le Master 2 FLE/S : *Sociolinguistique, Didactique, Qualitatif* propose deux orientations, par le biais d'un choix d'options :

- Une option professionnalisante dont l'objectif est de former les étudiant·e·s à des **fonctions encadrantes ou ingénierique de la formation linguistique** : coordination pédagogique, conseil, ingénierie et conception de programmes de formations linguistiques (en présence et à distance), analyse de l'offre de formation et des besoins en formations linguistiques, diffusion du français, élaboration et gestion de projets linguistiques et culturels. Il s'agit de s'initier non seulement à des problématiques liées à **l'enseignement et à la diffusion du français et des langues dans différents contextes internationaux**, mais aussi à des problématiques relevant de **l'insertion linguistique et culturelle dans le contexte français** (métropole ou hors métropole).
- Une option recherche qui vise la formation de spécialistes du traitement des problèmes liés aux situations où prédomine la diversité des langues, dans des contextes socio et/ou éducatifs variés. A l'issue de ce master, les étudiant·e·s devront être capables **d'identifier, de problématiser et d'analyser des situations où la diversité linguistique et culturelle est un enjeu important, et de contribuer au développement de la recherche dans ce domaine**, du point de vue de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique (politique linguistique notamment).

L'option professionnelle réunit les compétences d'acteurs et actrices de l'enseignement du FLE dans la région tourangelle, afin d'offrir une connaissance précise des conditions d'exercice des différentes professions en lien avec le FLE dans le bassin d'emploi local.

L'option recherche réunit les compétences de plusieurs universités afin d'assurer un accompagnement transdisciplinaire original et de qualité. Ainsi, des sociolinguistes, francophonistes, didactologues participent à cette formation en dispensant des enseignements organisés de manière cohérente et complémentaire, et en articulant les interventions de nombre de chercheurs de premier plan. L'encadrement des recherches des étudiants de Master 2 Recherche est assuré par l'équipe de recherche EA 4428 DYNADIV.

En M2, la majorité des cours sont situés au premier semestre, afin de laisser le second semestre libre pour un **stage de 300h minimum**, qui peut ainsi être effectué à l'étranger par exemple.

Débouchés professionnels après le Master 2

À l'issue du master 2 SODIQ, il est possible de s'orienter vers la vie professionnelle ou vers la poursuite en doctorat.

Les domaines professionnels privilégiés à l'issue du master sont : enseignement, formation, animation, coordination pédagogique, conseil, ingénierie et conception de programmes de formation linguistiques, édition dans le domaine de la didactique du FLE/S et ses langues, analyse de l'offre de formation et des besoins en formation linguistique, audit de formations linguistiques, diffusion du français, élaboration et gestion de projets linguistiques et culturels, formation de formateurs dans les domaines de la pluralité linguistique et de l'insertion, auprès de collectivités territoriales, d'associations, d'organismes de formation.

Le choix de l'option recherche en M2 laisse la voie ouverte aux débouchés professionnels mentionnés ci-dessus, mais il ouvre aussi la possibilité d'une poursuite du travail de recherche en doctorat.

CHARTRE TRANSVERSALE A TOUTES LES FORMATIONS DISPENSÉES A L'UNIVERSITÉ DE TOURS PAR LE DÉPARTEMENT SODILANG, INTERVENANT EN SUPPLÉMENT AU SEUIL MINIMAL D'INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

L'équipe pédagogique du département SODILANG informe les étudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifiées. Elles répondent, au titre d'un cadre de coordination auxquels adhèrent tous les intervenants des formations proposées par ce département, aux éléments de la charte ci-après, qui a pour fonction essentielle de préciser les modalités d'utilisation de l'ENT.

Rappel : L'ENT (*Environnement Numérique de Travail*) est un outil à disposition des étudiants et des enseignants des formations. A ce titre, il est, pour les cours où les étudiants sont inscrits en présentiel (étudiants astreints à l'assiduité, et dispensés d'assiduité, régime dit « salarié »), un COMPLÉMENT des cours. Il est utilisé à la convenance selon les besoins des différents cours et des différents intervenants, dans le respect de la diversité des pratiques d'enseignement et de la liberté pédagogique des enseignants.

MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS VIA L'ENT

Les documents mis en ligne peuvent être de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature variée (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, documents d'étude de diverse nature, etc.). La mise en ligne se fait à l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre légal relatif aux modalités de mise en ligne en ligne (*cf.* le règlement transversal de l'UT et par exemple le respect du droit d'auteur).

o Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours présentiel

Tout cours présentiel ne suppose pas nécessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut être régulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours présentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des échanges qui ont eu lieu et qui font partie intégrante du cours dans sa mise en œuvre didactique.

Ces documents interviennent :

- o en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de préparer une discussion susceptible de servir de point de départ au cours)
- o en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- o *a posteriori* (par exemple à titre d'approfondissement, de prolongements ou de compléments de certains points du cours).

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de spécifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les étudiants peuvent également être amenés à déposer des documents : dépôt de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources complémentaires déposées par les étudiants eux-mêmes et mises à la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de répondre au cadre légal en vigueur (spécification des sources notamment, règles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents créés par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'intégralité d'une séance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera indiquée dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX,

Diaporama, date...). En cas de circonstances exceptionnelles (absence motivée du/des responsables ; séance annulée pour des raisons indépendantes de la volonté des enseignants, etc.), une solution adaptée sera mise en place à l'initiative des intervenants responsables du cours.

○ **Pratiques évaluatives : organisation et communication**

Les pratiques évaluatives de l'équipe formative du Département SODILANG sont plurielles et diversifiées. Les modalités d'évaluation sont contractuelles et spécifiées dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances). Il appartient à chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en spécifier explicitement la mise en œuvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre connaissance de ces modalités de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.

Ainsi, dans le cadre du contrôle continu d'un cours présentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours présentiel sur le multimédia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requérir l'utilisation de l'ENT.

Un étudiant dispensé d'assiduité doit prendre contact en tout début d'année avec les membres de l'équipe formative dans la mesure où la dispense d'assiduité signifie qu'il appartient à l'étudiant de compenser son absence aux cours, avec, éventuellement, des palliatifs mis au point avec l'équipe de la formation.

○ **Adresses électroniques :**

Il est demandé à chaque étudiant d'activer son compte électronique afin d'avoir accès à l'ENT, à sa boîte de messagerie étudiante et de s'assurer ainsi de la bonne réception des informations (par exemple en provenance du secrétariat, des responsables pédagogiques, etc.). L'équipe formative utilise uniquement l'adresse @etu.univ-tours.fr pour communiquer ces diverses informations aux étudiants.

○ **Indications lexicales :**

○ Cours : valant ici indifféremment pour une UE ou un **EPC**

○ Séance : valant ici pour un créneau horaire de durée variable (couvrant soit l'intégralité du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. imposés aux différents intervenants / étudiants et correspondant à l'organisation du cours telle que proposée par le département, soit une sous-partie de ce RDV) ○ Document : élément de format et de nature variés, déposé ou posté par les responsables du cours ou des étudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant être un forum, un tchat : il est à distinguer donc d'autres fonctionnalités offertes par l'ENT.

○ Intervenant/enseignant/responsable : en présentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est-à-dire le créateur du cours, celui qui le dispense et qui est éventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

Cette charte est contractuelle et implique la bonne coopération de tous. Elle est susceptible de révision, non programmée à date fixe, et il appartient donc aux étudiants de s'en tenir informés.

Fait le 1^{er} juillet 2017 à l'Université de Tours

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES, D'ÉVALUATION ET RÈGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS APPLICABLES AUX ÉTUDIANT·E·S DE MASTER

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2^{ème} année, l'accès en master 1^{ere} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^{ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1²^{ème} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau. Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4⁵ - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

1 / Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2 / Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3 / Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4 / Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5 / Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20. Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ; 6°

L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

PRÉSENTATION DU MASTER SODIQ 1^{ÈRE} ANNÉE (M1)

Nom du responsable pédagogique du parcours : Malo Morvan : malo.morvan@univ-tours.fr

Maquette de M1 S7 et S8

FLE/S : SODIQ - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Volume Horaire		
	CM	TD	Tot
S7			216
M7.1 Sociolinguistique et diversité des situations			44
EP1 Sociolinguistique : approches de la variation et des contacts de langues	16	4	20
EP2 Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	18	6	24
M7.2 Langues et apprentissage			102
EP3 Appropriation des langues et théories de la communication	18	6	24
EP4 Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	20	0	20
EP5 Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	16	4	20
EP6 Séquences de classe	7	13	20
EP7 Langue étrangère	0	18	18
M7.3 Didactique des langues et pratiques réflexives			70
EP8 Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	16	4	20
EP9 Évaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	16	4	20
EP10 Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche	4	26	30

S8			218
M8.1 Formation, culture, multimédia, langue			78
EP11 Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier	10	10	20
EP12 Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques	16	4	20
EP13 Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	16	4	20
EP14 Langue étrangère	0	18	18
M8.2 Didactique des langues et professionnalisation			80
EP15 Texte littéraire et didactique des langues	20	0	20
EP16 Élaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche	0	20	20
EP17 FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit	7	13	20
EP18 Illettrismes, alphabétisations, littératies	7	13	20
M8.3 Approches sociales des langues			40
EP19 Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	10	10	20
EP20 Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	20	0	20
M8.4 TER à partir du stage			20

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M1 S7 ET S8

Intitulé de l'UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptif du contenu Compétences visée
M7.1 Sociolinguistique et diversité des situations	EP1	Sociolinguistique : approches de la variation et des contacts de langues	Après un bref panorama historique, on présentera rapidement les grandes perspectives de la sociolinguistique (variation, norme, communauté linguistique) avant d'insister sur l'aspect particulier de l'hétérogénéité linguistique sous deux de ses visages : variation et contacts de langues. <i>Compétences : maîtriser les principales perspectives de la sociolinguistique, tout particulièrement pour ce qui a trait à la variation et aux contacts de langues</i>
	EP2	Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	Intervenir dans le domaine de la didactique des langues (et notamment du français langue étrangère), suppose d'être capable de percevoir la diversité des situations qui le composent, et d'être en mesure d'en interpréter les implications, au vu d'éléments explicitement retenus et argumentés et d'un positionnement professionnel conscientisé (chercheur, enseignant, etc.). C'est à cette réflexion que ce cours s'attachera, en abordant, sous un angle à la fois sociolinguistique et didactique, quelques notions utiles pour l'analyse de situations d'enseignement / apprentissage.
M7.2 Langues et apprentissage	EP3	Appropriation des langues et théories de la communication	Après avoir évoqué les principales conceptions de l'acquisition et de l'apprentissage des langues, on s'intéressera à des situations variées d'appropriation des langues. Ce cours présentera ainsi un panorama des évolutions de la notion de communication dans le champ des sciences humaines et sociales, en interrogeant notamment des notions comme « compétence », « contexte », « échange », « interaction », « relation ». Il s'appuiera sur des exemples variés de processus d'appropriation des langues. <i>Compétences : connaître les principales théories de la communication et leurs apports pour la didactique des langues.</i>
	EP4	Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	S'approprier et interpréter un terrain suppose de se donner des moyens de produire des éléments d'expérience. Cet enseignement réfléchira à ce que signifie « produire des éléments d'expérience », à la part qu'y prend celui qui les recueille, à l'importance de l'historicisation-contextualisation de ces données dans leur signification, aux enjeux de l'interprétation, etc. <i>Compétences : Savoir concevoir et analyser une observation, une enquête ou une production de corpus</i>
	EP5	Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	Enseigner une langue c'est aussi connaître le fonctionnement de son système grammatical. Ce cours examinera différentes représentations de la grammaire et leurs implications dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. En privilégiant l'axe du sens comme fondement de la description, il sensibilisera les étudiants, futurs professionnels de FLE/S, à des approches didactiques variées qui prennent en compte la diversité des expériences langagières en classe de langue. On s'appuiera sur des supports variés (manuels et méthodes de FLE, expériences, etc.). <i>Compétences : savoir décrire une langue en fonction des besoins de la situation didactique</i>
	EP6	Séquences de classe	En partant d'une sensibilisation à divers aspects concrets de l'enseignement du français et des langues, on mènera une réflexion sur les objectifs, le rôle des supports et l'organisation des activités d'enseignement en classe de langue ; il s'agira notamment de repérer quelques aspects centraux de l'enseignement du français / des langues et de concevoir des interventions qui tiennent compte de la compréhension, par définition variable, des situations par les différentes parties- prenantes à l'appropriation de langues.

			<p>Compétences : savoir concevoir et organiser une intervention didactique en tenant compte des éléments jugés saillants d'une situation donnée.</p>
	EP7	Langue étrangère	<p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer ses compétences en langue étrangère - acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère
M7.3 Didactique des langues et pratiques réflexives	EP8	Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	<p>Cet enseignement vise à l'autonomisation des étudiants face à leur (future) activité d'enseignant de langue(s) afin qu'ils soient capables d'analyser de manière critique et distanciée les ressources à leur disposition ; d'interpréter la diversité des pratiques observées ; de réfléchir aux compétences nécessaires (et/ou à construire) pour se professionnaliser en tant qu'enseignant de langue. On s'appuiera pour ce faire sur différentes ressources : observations de classe, expérience des étudiants, mais aussi des manuels, documents cadres, etc.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir analyser et construire des outils et des pratiques d'enseignement des langues à la lumière des principales théories de référence pour la didactique des langues ; - savoir adopter une vision distanciée, critique et réflexive des grandes orientations actuelles de la didactique des langues
	EP9	Évaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	<p>Évaluer, en didactique des langues (et notamment en didactique du FLE/S), suppose non seulement de connaître un certain nombre de démarches et d'outils, mais aussi et surtout, d'être capable d'articuler, de manière critique, réflexive et argumentée, des enjeux politiques généraux et un positionnement individuel, en fonction de représentations et de valeurs conscientisés. Cet enseignement propose ainsi de réfléchir à ces différents aspects de la problématique évaluative, entre autres à partir de cas concrets et des expériences des étudiants de la formation.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les principales théories relatives au domaine de l'évaluation, ainsi que les éléments fondamentaux d'un acte évaluatif, notamment dans le champ du FLE/S ; - être capable d'analyser et/ou de concevoir des outils d'évaluation pertinents - être capable d'(auto)-analyser des postures d'évaluation de manière réflexive et critique - être sensibilisé aux enjeux éthiques de l'évaluation, réfléchir à sa posture en tant qu'évaluateur
	EP10	Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation	<p>Ce cours comportera une partie plus théorique qui sera l'occasion de problématiser le terme « réflexivité » dans ses versions objectiviste et plus interprétative. On effectuera un bref historique de ce terme, puis on présentera les perspectives réflexives, par rapport à celles d'identité réflexive, d'identité narrative, etc. On montrera la place centrale des expériences des individus pour comprendre certaines particularités du professionnel réflexif (adaptation, créativité, implication). La réflexivité sera donc présentée comme compétence qui permet de réfléchir aux professionnalités tant des enseignants que des chercheurs (elle fournit des ressources permettant d'explicitier les décisions significatives et adaptées aux situations rencontrées). Une deuxième partie de ce cours consistera en l'accompagnement des étudiants dans le début de réflexion sur les situations de stages et / ou de recherche.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer les pratiques réflexives face aux pratiques objectivistes, en connaître les limites et avantages. - Être sensibilisé à la problématique de la réflexivité en contexte professionnel de formation linguistique, et aux moyens d'exercer cette réflexivité.

M8.1 Formation, culture, multimédia, langue	EP11	Instruire, enseigner, éduquer, (se)former, s'approprier	<p>Ce cours offre une perspective historique sur différents courants éducatifs. Il a pour ambition d'amener les étudiants à envisager les liens entre des représentations diversifiées de l'éducation, de la formation, de l'enseignement ou de l'appropriation et des projets plus larges de société. D'un point de vue plus micro, on s'interrogera notamment sur l'articulation de ces conceptions diversifiées aux conduites de classe.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de réfléchir aux représentations sous-jacentes aux pratiques pédagogiques. - Connaître les grands noms et modèles de l'éducation et savoir analyser et situer ses propres pratiques et représentations. - Se préparer à conduire un groupe et/ou une classe sur le plan formatif et réfléchir à la mise en œuvre didactique et formative de ses enseignements.
	EP12	Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques	<p>Ce cours vise à analyser quelques-unes des questions posées par la découverte de dimensions culturelles plus ou moins familières en classe de langue étrangère et à s'interroger sur la construction d'une compétence interculturelle. Quelques notions fondamentales en sciences humaines (culture, altérité, diversité, culturalisme, universalisme, conflictualité interculturelle, etc.) nous seront nécessaires pour mieux aborder ces questions complexes et sujettes à de vives polémiques, dans le champ éducatif et plus largement. On s'intéressera aussi, à partir de quelques supports, aux différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la culture/civilisation, ainsi qu'aux relations entre dimensions linguistiques et culturelles. Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être sensibilisé aux problèmes posés par les situations interculturelles - Être capable de construire des modalités d'intervention, des séances/séquences de cours abordant la question de la rencontre interculturelle.
	EP13	Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	<p>Cet enseignement vise à présenter différentes démarches et usages existants en matière de numérique dans le domaine des langues et à les réfléchir sous l'angle de problématiques et enjeux sociolinguistiques et didactiques. On travaillera pour cela à partir d'un historique et/ou d'une utilisation concrète de différents outils et démarches.</p> <p>Compétences : savoir situer les outils numériques, les manipuler et les mettre en perspective dans l'apprentissage/enseignement des langues.</p>
	EP14	Langue étrangère	<p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer ses compétences en langue étrangère acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère
M8.2 Didactique des langues et professionnalisati on	EP15	Texte littéraire et didactique des langues	<p>L'objectif de ce cours sera de réfléchir à la littérature et à son rapport avec la didactique des langues. On examinera ainsi les caractéristiques du texte littéraire, les courants littéraires, pour poser la question des représentations écrites des langues. À l'aide d'exemples de textes choisis dans des situations sociolinguistiques et historiques (francophones entre autres), on réfléchira à des démarches de travail avec des textes littéraires en classe de FLE/S ; puis on montrera en quoi elles conduisent à l'élaboration de compétences interculturelles reposant notamment sur la réception / interprétation des textes. Cela permettra de considérer la littérature comme un élément pertinent pour l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère</p> <p>Compétences : connaître les particularités des courants et du texte littéraires et pouvoir les mettre en œuvre dans des processus didactiques</p>
	EP16	Élaborer son projet professionnel son projet	<p>Ce cours vise à l'explicitation et à la construction, par les étudiants, de leur projet professionnel, qu'il concerne la recherche ou une insertion</p>

		chercheur : analyse	<p>plus « professionnelle » au sens classique. Il permettra également aux étudiants de croiser leurs expériences de stage et/ou de terrain de recherche, de collecter des informations pour réfléchir à leur projet formatif, professionnel et / ou leur projet de recherche, par le biais, éventuellement, de rencontres avec des professionnels capables de partager leurs expériences.</p> <p>Compétences : <i>Expliciter, formaliser, préciser un projet, s'informer afin de le réaliser, synthétiser des informations hétéroclites, les critiquer, les orienter vers une finalité concrète à moyen terme</i></p>
	EP17	FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit	<p>Ce cours abordera la question des spécificités et des problèmes d'enseignement/apprentissage de l'oral et de l'écrit en didactique des langues. On comparera les deux systèmes pour en comprendre l'écart, puis on montrera quelles modalités didactiques font de l'oral un objet d'apprentissage et un outil pertinent pour l'enseignement/apprentissage des langues. Tout en ciblant le FLE/S plus particulièrement, on travaillera aux outils disponibles ou à construire pour évaluer ces modes de communication en vue de l'élaboration, chez l'apprenant, de compétences langagières. On travaillera également les aspects phonologiques et phonétiques spécifiques de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ou seconde.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les problématiques spécifiques liées à l'écrit et à l'oral (dont la phonétique et la phonologie) et à son enseignement - Être en mesure de concevoir des interventions adaptées, tenant compte de ces spécificités en fonction d'éléments jugés saillants d'une situation donnée.
	EP18	Illettrismes, alphabétisations, littératies	<p>Ce cours propose une réflexion sur les situations particulières d'enseignement à des adultes dans le champ de la lutte contre l'illettrisme et dans celui de l'alphabétisation. Les politiques publiques dans ces domaines reposent sur des conceptions de la lecture, de l'écriture et plus largement des savoirs de base qui y seront abordées. La réflexion sera nourrie de points de vue sociologiques, anthropologiques, sociolinguistiques et didactiques sur la littératie.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les définitions qui orientent les politiques publiques de lutte contre l'illettrisme et d'alphabétisation - Être capable d'identifier les besoins d'un public spécifique - Comprendre les dimensions sociales, économiques, et culturelles liées aux domaines pour adapter sa pratique professionnelle
M8.3 Approches sociales des langues	EP19	Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	<p>Ce cours s'attachera à retracer l'histoire de la « francophonie », qui sera décrite à travers divers aspects : typologies, évocation de différentes situations de francophonie. On s'intéressera également aux principales institutions relatives à la diffusion et à l'enseignement du FLE/S. Le cours sera en outre consacré à une réflexion portant sur des expériences singulières de personnes francophones en articulation avec les dimensions historiques, géopolitiques, socio-politiques, etc. Les rapports aux langues ainsi que des catégories telles que « francophone » et « français » seront questionnées afin de structurer une réflexion sur la pluralité des réceptions francophones.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les aspects linguistiques, historiques, géographiques, géopolitiques, institutionnels caractérisant l'espace francophone - Connaître et situer les principales structures de diffusion et d'enseignement du français - Être capable d'analyser et de problématiser des situations / expériences singulières de personnes francophones.
	EP20	Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	<p>Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiant-e-s à la variété des descriptions possibles des pratiques langagières, et à ses enjeux, tant sur le plan épistémologique que sur celui de ses effets sociaux. Il s'agira</p>

			<p>d'identifier les présupposés présents dans des discours variés sur la langue, et à se doter d'outils d'analyse pour les recontextualiser et les situer. Le questionnement vise à interroger les courants de pensée et les catégorisations langagières, tant sous leur angle théorique que sous celui de leurs effets sociaux.</p>
<p>M8.4 TER à partir du stage</p>	<p>Cette UE consiste en un stage professionnel d'enseignement du FLE/S ou éventuellement d'une autre langue étrangère/ seconde, d'une durée minimale de 100 h, devant comporter une majorité de face à face pédagogique. Ce stage sera accompagné d'un enseignement visant à présenter aux étudiants les principaux courants relatifs à la conceptualisation de l'intervention professionnelle et à leurs implications en matière de choix pour la rédaction de leur TER. Cet enseignement théorique sera articulé à des réflexions et échanges autour des travaux des étudiant-e-s. L'ensemble du cours (stage + enseignement) sera validé par le TER.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable d'intervenir de manière pertinente en situation professionnelle et notamment d'élaborer des ressources didactiques et de les mettre en œuvre - Être capable de rendre compte d'expériences professionnelles en adoptant une démarche réflexive et en les articulant à des éléments du parcours de formation. - Être capable d'explicitier et d'argumenter les choix de présentation effectués 		

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DU M1 SODIQ S7 ET S8

FLE/S : SODIQ - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Coef.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S7		30												
M7.1 Sociolinguistique et diversité des situations	6	6												
EP1 Sociolinguistique : approches de la variation et des contacts de langues	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP2 Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M7.2 Langues et apprentissage	15	15												
EP3 Appropriation des langues et théories de la communication	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP4 Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	3	3	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP5 Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP6 Séquences de classe	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP7 Langue étrangère	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M7.3 Didactique des langues et pratiques réflexives	9	9												
EP8 Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP9 Évaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	3	3	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP10 Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche	3	3		VAL			VAL			VAL			Val	

S8		30												
M8.1 Formation, culture, multimédia, langue	8	8												
EP11 Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP12 Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP13 Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP14 Langue étrangère	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M8.2 Didactique des langues et professionnalisation	8	8												
EP15 Texte littéraire et didactique des langues	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP16 Élaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche	2	2		VAL			VAL			VAL			Val	
EP17 FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP18 Illettrismes, alphabétisations, littératies	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M8.3 Approches sociales des langues	4	4												
EP19 Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP20 Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M8.4 TER à partir du stage	10	10												
EP21 TER à partir du stage professionnel: réflexions et écriture	10	10	ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Écrit – O : Oral VAL :

Validé/ Non Validé

PR SENTATION DU MASTER SODIQ 2^{ERE} ANN E (M2)

Nom du responsable p dagogique du parcours : Malo Morvan – malo.morvan@univ-tours.fr

Semestre 9 :

FLE/S : SODIQ - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Volume Horaire		
	CM	TD	Total
			370
EP22 Am�nagements linguistiques	24	0	24
EP23 Contacts de langues, appropriations, interventions	24	0	24
EP24 Approches de la description des langues en contextes de diversit�	18	0	18
M9.2 Intervention, alt�rit�, r�flexivit�			54
EP25 Terrains, dimensions langagi�res, interventions	24	0	24
EP26 Penser l'alt�rit� dans l'interdisciplinaire	6	6	12
EP27 R�flexivit�s : Diversit� des approches	18	0	18
M9.3 Vers l'emploi			34
EP28 Langue �trang�re	0	18	18
EP29 Accompagnement � la recherche d'emploi	0	16	16
M9.4 Orientation pro : Se situer, intervenir, encadrer			72
EP30 Diffusion et appropriations du fran�ais : �volutions, structurations, interpr�tations	10	12	22
EP31 Bilan de comp�tences	0	12	12
EP32 Encadrer/diriger une structure de formation (linguistique)	0	12	12
EP33 Contextes et pratiques d'intervention, projet professionnel	6	20	26
M9.5 Orientation Pro : enseigner en contextes			94
EP34 Fran�ais langue seconde : enjeux politiques et aspects didactiques	18	0	18
EP35 Outils d'enseignement et de formation : de la gen�se � l'�laboration	10	10	20
EP36 Apprentissages et enseignements pr�coces des langues	10	10	20
EP37 L'enseignement du fran�ais aux publics dits « sp�cifiques »	12	6	18
EP38 Num�rique et langues : usages, d�marches, enjeux	12	6	18
M9.6 Orientation Recherche : Approches en recherche (mutualisation)			40
EP40 M�thodologies	15	0	15
EP41 Ateliers recherche	0	10	10
EP39 �pist�mologies	15	0	15
M9.7 Orientation Recherche : Produire la recherche			10
EP42 S�minaire de recherche	0	10	10
EP43 Bilan d'�tape du TER			

Semestre 10 :

FLE/S : SODIQ - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Volume Horaire		
S10	CM	TD	114
M10.1 Orientation Pro : Interventions situées			66
EP44 Structure de l'emploi , droit du travail et des associations	6	6	12
EP45 Pratique professionnelle et réflexivité	0	36	36
EP46 Communications orales et écrites	18	0	18
EP47 Stage et écrit professionnel - stage en responsabilité (enseignement et encadrement) de 300H, sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche			
M10.2 Orientation Recherche : Processus de la recherche			48
EP48 Recherche et réflexivité dans le métier de chercheur	16	0	16
EP49 Écrire et exposer en situation académique : usages, démarches, enjeux	16	0	16
EP50 Séminaire de recherche 2	0	10	10
EP51 Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique	0	0	0
EP52 Manuscrit provisoire	0	0	0
EP53 Présentation du Travail d'Études et de Recherche (TER)	6	0	6
Total général			918

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M2 S9 ET S10

UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptifs/compétences visées
M9.1 Sociolinguistique, appropriation, diversité	EP22	Aménagements linguistiques	<p>Ce cours constitue une introduction aux politiques linguistiques : il s'agira d'abord, à travers l'exemple du français, d'examiner la manière dont s'est instaurée une définition officielle et institutionnelle de la langue, avant d'examiner la conflictualité politique à l'œuvre dans d'autres décisions et discussions portant sur la langue.</p> <p>Compétence : <i>Savoir repérer les enjeux des opérations d'aménagement linguistique.</i></p>
	EP23	Contacts de langues, appropriations, interventions	<p>On s'intéressera à différentes situations didactiques impliquant des contacts de langue, en examinant leurs soubassements du point de vue notamment des choix en matière de politique linguistique et éducative, des dimensions psycho- et socio-cognitives et des aspects sociolinguistiques et identitaires.</p> <p>Compétences : <i>- Interpréter les situations de contacts de langues</i> <i>- Analyser des approches didactiques diversifiées</i> <i>- Élaborer des modes d'analyse et d'intervention pertinents pour ces situations</i></p>
	EP24	Approches de la description des langues en contexte de diversité	<p>Ce cours présentera différentes conceptions de la diversité linguistique et des approches de la description des langues. Il soulignera différents enjeux idéologiques et politiques qui leur sont sous-jacents et en dégagera les principales conséquences sociolinguistiques et didactiques. Les principales évolutions dans la description linguistique seront présentées à partir d'usages d'acteurs variés (locuteurs, institutions, scientifiques).</p> <p>Compétences : <i>- Être capable de décrire des langues en adoptant des approches différentes selon les situations</i> <i>- Être capable d'explicitier les enjeux liés aux démarches de description utilisées et leurs implications au plan de l'intervention (professionnelle ou scientifique).</i></p>
M9.2 Intervention, altérité, réflexivité	EP25	Terrains, dimensions langagières, interventions	<p>En considérant des terrains d'intervention (professionnelle ou de recherche), il s'agit d'en envisager les diverses approches possibles et de réfléchir en particulier aux dimensions langagières et interventionnelles mises en jeu. La perspective réflexive du cours suppose ainsi d'interroger la/les manières d'envisager ce qui fait sens, en situation d'intervention.</p> <p>Compétences : <i>- Savoir construire des observables, les analyser, les situer en vue de concevoir des pratiques d'intervention adaptées</i> <i>- Savoir rendre compte des choix d'élaboration et d'interprétation de divers observables, en vue de réaliser des propositions d'intervention pertinentes.</i></p>
	EP26	Penser l'altérité dans l'interdisciplinaire	<p>Cet enseignement visera à faire le point sur les principales notions et problématiques sociologiques, philosophiques et anthropologiques pertinentes pour la compréhension de dynamiques liées à la diversité sociale et culturelle, aux phénomènes de mondialisation, migration, insertion, de points de vue socio-historiques, éducatifs et politiques.</p> <p>Compétences : <i>- Savoir mettre en perspective des aspects altéritaires en situation d'enseignement-apprentissage de français, et en recourant aux disciplines pertinentes</i> <i>- Comprendre les impacts des situations de diversité</i></p>

		<i>culturelle/sociale/éducative, des phénomènes de migration, d'insertion / exclusion sociale, de mondialisation. sur les pratiques enseignantes, en s'enrichissant d'une perspective interdisciplinaire</i>
	EP27 Réflexivités : diversité des approches	<p>Durant ce cours seront présentées diverses acceptions de la notion de réflexivité, qu'elle vise à améliorer des pratiques ou contribue à faire sens des phénomènes saillants, tant d'un point de vue didactique qu'en situation de recherche. Les étudiants seront invités à se livrer à diverses formes de réflexivité (à travers par exemple la tenue d'un journal de bord, l'élaboration d'une biographie langagière, un travail sur et avec les représentations visuelles – dessin réflexif ou autres), dont les arrière-plans épistémologiques auront été discutés.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une connaissance des approches réflexives et de leurs enjeux théoriques, professionnels et/ou de recherche - Connaître et analyser des démarches possibles à mettre en œuvre dans cette perspective.
M9.3 Vers l'emploi	EP28 Langue étrangère	<p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer ses compétences en langue étrangère - Acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère
	EP29 Accompagnement à la recherche d'emploi	<p>Ce cours vise à familiariser les étudiants à la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, entretiens de recrutement, etc.). Ces aspects seront abordés de manière générale, mais aussi dans le domaine particulier de la didactique des langues (et plus particulièrement du français). Il s'agira également ici d'accompagner les étudiants dans le développement d'un réseau professionnel, dans une perspective d'insertion professionnelle.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable d'agir de manière opératoire et adaptée dans différentes situations et phases de la recherche d'emploi - Densifier son réseau professionnel
M9.4 Orientation pro : Se situer, intervenir, encadrer	EP30 Diffusion et appropriations du français : évolutions, structurations	<p>Cet enseignement vise à problématiser la question de la diffusion du français, au niveau national et international, en abordant ses évolutions historiques, sa structuration actuelle (notamment institutionnelle) et les manières dont différents acteurs professionnels en interprètent les enjeux et les implications. On s'appuiera pour ce faire sur des études de cas et des témoignages, ainsi que sur l'expérience des étudiants.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la structuration institutionnelle nationale et internationale du domaine du FLE/S - Savoir adapter une intervention en FLE(S/M) aux composantes historiques, institutionnelles, etc. d'une situation.
	EP31 Bilan de compétences	<p>Ce cours visera à initier les étudiants à différents outils et techniques utilisés dans la réalisation de bilans de compétences professionnelles. Il s'agira également de permettre aux étudiants de réfléchir, à divers moments de la formation, à la façon dont leurs propres savoirs et savoir-faire contribuent à des compétences transférables et valorisables dans une perspective d'insertion professionnelle.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'initier aux techniques du bilan de compétences professionnelles. - Conscientiser ses propres compétences valorisables comme

		<i>professionnelles.</i>
	EP32 Encadrer/diriger une structure de formation (linguistique)	<p>L'encadrement ou la direction d'une structure intervenant dans le champ de la formation (linguistique par exemple : structure associative d'enseignement du français aux migrants, école de langue, Alliance française, etc.) nécessite de prendre en considération des impératifs formatifs, mais aussi des logiques gestionnaires, comptables, marketing, etc., souvent contradictoires : apprendre à les découvrir et à les articuler constituera un des enjeux de cet enseignement d'initiation à des aspects importants des métiers d'encadrement dans le secteur de la formation (linguistique, en particulier)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Savoir répondre à un appel d'offres.</i> - <i>Savoir présenter un budget prévisionnel d'opération.</i> - <i>Comprendre un organigramme administratif en situant les rôles de chacun.</i> - <i>Élaborer un plan marketing.</i>
	EP33 Contextes et pratiques d'intervention, projet professionnel	<p>À partir des expériences vécues par les étudiants, cet enseignement vise à passer en revue différents types de situations d'intervention, les instruments qui peuvent servir à les décrire, analyser, interroger, les différentes approches permettant de répondre à des demandes d'intervention.</p> <p>En s'appuyant sur le projet de stage et/ou le projet professionnel des étudiants, cet enseignement permettra également de s'interroger sur les notions de « posture professionnelle », et de « présentation de soi » dans une visée d'insertion dans le contexte du stage et, à plus long terme – dans celle d'une insertion professionnelle.</p> <p>Compétence :</p> <p><i>Être en mesure de concevoir des pratiques et une posture d'interventions pertinentes en contexte professionnel.</i></p>
M9.5 Orientation pro : enseigner en contextes	EP34 Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactique	<p>Ce cours propose une approche diversifiée de la notion de français langue seconde. La prise en considération de critères sociolinguistiques, politiques et didactiques fera apparaître des enjeux sous-jacents à ces situations qui concernent tantôt des adultes ou des enfants migrants, tantôt des personnes scolarisées dans les aires francophones. La mobilisation de ces enjeux</p>
	EP35 Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration	<p>Concevoir des outils d'enseignement et de formation nécessite d'avoir développé une capacité à interpréter contextes, objectifs, publics visés, mais aussi d'être au fait des enjeux et contraintes (techniques, économiques, institutionnels, éthiques, etc.) qui pèsent sur ces divers éléments. Durant ce cours, les étudiants auront l'occasion d'aborder les divers aspects de démarches de conception d'outils d'enseignement ou de formation dans le domaine des langues et des cultures.</p> <p>Compétences :</p> <p><i>Savoir élaborer des outils d'enseignement ou de formation contextualisés et adaptés.</i></p>
	EP36 Apprentissages et enseignements précoces des langues	<p>Après avoir tracé les grandes lignes des principaux dispositifs d'enseignement des langues à destination d'un jeune public, on examinera les principales questions posées par ce type d'enseignement ainsi que les modalités principales élaborées pour y répondre. On étudiera différentes propositions concrètes d'intervention dans ce domaine, en fonction de différentes situations (apprentissage d'une langue étrangère, accueil d'élèves allophones, didactique intégrée, etc.) et on proposera une réflexion sur l'élaboration de matériels pédagogiques destinés à ce public.</p> <p>Compétences :</p>

			<i>Connaître et savoir analyser les caractéristiques de l'enseignement précoce des langues et proposer des démarches pertinentes.</i>
	EP37	L'enseignement du français aux publics dit « spécifiques »	<p>Comment (et pourquoi) enseigner le français à des hôtes de l'air singapouriennes, à des infirmières bulgares ou à des téléopérateurs égyptiens ? L'enseignement du français à ces publics dits « spécifiques » (professionnels, étudiants spécialisés, etc.) a fait l'objet d'une attention particulière de la seconde partie du XX^e siècle à aujourd'hui. Retracer l'histoire de ces expériences successives (français fonctionnel, français sur objectifs spécifiques, français langue professionnelle, etc.) en soulignant les différents aspects (didactiques, mais aussi politiques, stratégiques et économiques), nous permettra de poser un regard éclairé sur les situations d'enseignement actuelles des langues à ces publics spécifiques et de construire des réponses didactiques concrètes et adaptées (création de fiche pédagogique, réflexion sur la construction d'un programme, didactisation de documents authentiques, etc.)</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une représentation clarifiée des enjeux didactiques, politiques, économiques de l'enseignement à des publics spécifiques et des conséquences en termes d'intervention
	EP38	Numérique et langues : usages, démarches, enjeux	<p>Il s'agit d'envisager dans cet enseignement divers cas de figure, rassemblés sous l'étiquette commune de « numérique », et qui touchent aux langues, en général, et en particulier à leurs appropriations, leurs enseignements. Quelles démarches ont été / sont mises en œuvre, projetées ? Quelles lectures peut-on en faire sous l'angle de problématiques classiques (ex. interactivité, autonomie, etc.) et en termes d'enjeux élargis (ex. évolutions des professionnalités, aspects socioéconomiques, etc.).</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un regard situé et problématisant sur les usages numériques. - Savoir concevoir des pratiques didactiques impliquant le numérique.
M9.6 Orientation recherche : approches en recherche (mutualisation)	EP39	Épistémologies	<p>Un panorama historique des courants épistémologiques sera rapidement parcouru pour se focaliser sur les questions pertinentes pour une recherche, soit dans un cadre plutôt « positif » ou « expérimental », soit plutôt « réflexif » et « qualitatif ».</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer, problématiser des enjeux épistémologiques en regard d'un projet de recherche.
	EP40	Méthodologies	<p>En continuité avec l'EP 39, les méthodologies le plus utilisées dans les champs couverts par ce master seront présentées : récits de vie, entretiens, approches interactionnistes, réflexives, herméneutiques, etc.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se repérer parmi les grands courants méthodologiques, y situer sa propre recherche
	EP41	Ateliers de recherche	<p>Les étudiants présenteront le stade d'avancement de leur réflexion de recherche devant l'ensemble des étudiants, présentation qui fera l'objet d'une discussion argumentée.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir exposer de manière succincte l'essentiel d'une recherche, l'argumenter, débattre et modifier/faire évoluer le projet en fonction des apports résultant d'échanges collectifs.
M9.7	EP42	Séminaire de recherche 1	<p>Ce séminaire vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche serait essentiellement une</p>

Orientation recherche : produire la recherche			<p>activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel intéressés, ce séminaire vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant dans des écoles, courants, etc.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations.</i> - <i>Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences dans les champs de la didactique des langues et de la sociolinguistique.</i>
	EP43	Bilan d'étape du TER	<p>En début d'année sont fixées des échéances et des objectifs à atteindre en fin de semestres, à une date précisée. Ces objectifs concerneront notamment la présentation d'un plan détaillé, la rédaction d'une partie du TER final.</p> <p>Compétences :</p> <p><i>Planifier un travail de recherche dans le temps, réaliser des objectifs à échéances fixes.</i></p>
M10.1 Orientation Pro : intervention situées	EP44	Structure de l'emploi, droit du travail et des associations	<p>L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants une partie des règles du jeu de domaines professionnels différents : structure de l'emploi public, privé et auto-entrepreneurial, règles régissant le travail en France, éléments de droit des associations, celles-ci occupant une place non négligeable dans le domaine concerné par cette spécialité.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Maîtriser les rudiments de structures de l'emploi public, associatif, et de droit du travail.</i> - <i>Connaître les sources d'information pour se perfectionner selon les besoins, au fil de sa carrière.</i>
	EP45	Pratique professionnelle et réflexivité	<p>Cet enseignement a pour objectif d'accompagner les étudiants dans une approche réflexive de leurs pratiques professionnelles et/ou de recherche, à partir, notamment, du récit, par les étudiants, d'éléments saillants de leurs stages.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Porter un regard analytique et questionnant sur ses expériences et ses pratiques, de manière à les réfléchir et à les faire évoluer.</i>
	EP46	Communications orales et écrites	<p>Il s'agit dans cet enseignement de présenter et de mettre en œuvre les attentes académiques et plus largement professionnelles, en matière de communications, tant orales qu'écrites.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Connaître et être capable de mettre en œuvre les ressources techniques et stratégiques nécessaires à la présentation orale et écrite en contextes universitaire et professionnel</i> - <i>Savoir communiquer en contexte formel selon les normes attendues et les modalités techniques utilisables, en fonction d'objectifs identifiés.</i>
	EP47	Stage et écrit professionnel- stage en responsabilité (enseignement et encadrement) de 300h, sur la base du projet professionnel individuel	<p>Les étudiants doivent conduire un stage de 300 heures minimum en activité professionnelle dans des champs attenants à la formation et à l'intervention linguistique et culturelle. Cette expérience donnera lieu à la production d'un écrit professionnel.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Savoir construire et mener à bien une mission</i>

		de l'étudiant, évalué par un TER- Travail	<p><i>professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et analyser le contexte du stage sur le plan politique, institutionnel et/ou didactique - Savoir rendre compte d'une mission de stage en étayant théoriquement et de manière problématisée l'expérience de terrain.
M10.2 Orientation recherche : processus de la recherche	Ep48	Recherche et réflexivité dans le métier de chercheur	<p>Le cours présentera un panorama des professions liées à la recherche dans le monde. Il comparera différents processus de formation des professionnels de la recherche en mettant en perspective le métier d'enseignant-chercheur. Il partira d'expériences de professionnels d'institutions relevant de l'enseignement supérieur en France, pour discuter des modalités de fonctionnement et de formation (une attention sera portée aux ressources pertinentes pour un projet doctoral : financement, encadrement, etc.)</p> <p>Des recherches en cours seront également présentées aux étudiants par des enseignants chercheurs, en insistant sur les processus réels de recherche, de manière réflexive.</p> <p>Compétences : <i>Connaître les différents statuts du travail dans son champ professionnel (responsabilités, tâches, obligations, etc. qui y sont liées). Prendre conscience des pratiques réelles du métier d'enseignant-chercheur</i></p>
	EP49	Écrire et exposer en situation académique : usage, démarche, enjeux	<p>Il s'agit dans ce cours d'une part de prendre conscience des normes discursives et rédactionnelles en vigueur, à mettre en perspective avec le travail d'écriture et de communication. D'autre part, loin d'être un simple mode de communication des résultats de la recherche, l'écriture fait pleinement partie des modalités de la recherche dans les sciences humaines et sociales, particulièrement dans les démarches qualitatives, mais pas uniquement. Cet EP analysera ainsi concrètement le rôle de l'écriture dans le processus de recherche, et se donnera un objectif d'écriture devant aboutir en fin d'année universitaire.</p> <p>Compétences : <i>connaître les normes de sa/ses disciplines, savoir mobiliser les techniques adéquates, identifier différentes modalités d'écriture et être capable d'adapter et d'argumenter ses choix rédactionnels dans des situations scientifiques diversifiées</i></p>
	EP50	Séminaire de recherche 2	<p>Ce cours vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche est essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel, ce cours vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant dans des écoles, courants, etc.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations. - Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences entre perspectives pertinentes pour des didacticiens et des didactologues.
	EP51	Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique	<p>Selon son projet professionnel de recherche, l'étudiant(e) réalisera un stage obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'il s'agit d'une recherche concernant l'enseignement des langues, dans une entreprise, dans un organisme associatif, dans un service public, un service d'une collectivité

		<p>territoriale, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'il s'agit d'une recherche ne nécessitant pas l'intégration dans un lieu institutionnel public ou privé (ex. entretiens individuels hors institutions) il sera exempté de stage - s'il s'agit d'une recherche à caractère plutôt théorique (ex. synthèse sur une notion, recherche historique), il sera exempté de stage <p>Compétences : <i>Être capable de mener à bien une recherche modeste de la conception de la question à se poser, en passant par la documentation, les éventuelles enquêtes, afin d'aboutir à des analyses</i></p>
EP52	Manuscrit provisoire	<p>À une date fixée et rendue officielle, les étudiants devront soumettre un manuscrit complet quoique provisoire de leur travail de recherche.</p> <p>Compétences : <i>Planifier un travail de recherche dans le temps, et respecter une échéance impérative.</i></p>
EP53	Présentation du travail d'Études et de recherche (TER)	<p>Dépôt du Travail d'Études et de Recherche (TER)</p> <p>Compétences : <i>Rédiger un travail définitif en tenant compte des avis donnés tout au long de son élaboration.</i></p>

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DE M2 S9 ET S10

FLE/S : SODIQ - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S9		30												
M9.1 Sociolinguistique, appropriation, diversité	6	6												
EP22 Aménagements linguistiques	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP23 Contacts de langues, appropriations, interventions	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP24 Approches de la description des langues en contextes de diversité	4	2	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.2 Intervention, altérité, réflexivité	6	6												
EP25 Terrains, dimensions langagières, interventions	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP26 Penser l'altérité dans l'interdisciplinaire	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP27 Réflexivités : Diversité des approches	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.3 Vers l'emploi	2	2												
EP28 Langue étrangère	3	1	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP29 Accompagnement à la recherche d'emploi	3	1	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.4 Orientation pro : Se situer, intervenir, encadrer	6	6												
EP30 Diffusion et appropriations du français : évolutions, structurations, interprétations	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP31 Bilan de compétences	3	1	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30

EP32 Encadrer/diriger une structure de formation (linguistique)	4	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP33 Contextes et pratiques d'intervention, projet professionnel	4	1	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.5 Orientation Pro : enseigner en contextes	10	10												
EP34 Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactiques	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP35 Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP36 Apprentissages et enseignements précoces des langues	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP37 L'enseignement du français aux publics dits « spécifiques »	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP38 Numérique et langues : usages, démarches, enjeux	3	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
M9.6 Orientation Recherche : Approches en recherche (mutualisation)	9	9												
EP40 Méthodologies	4	3	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP41 Ateliers recherche	4	3		Val			Val			Val			Val	
EP39 Épistémologies	4	3		Val			Val			Val			Val	
M9.7 Orientation Recherche : Produire la recherche	7	7												
EP42 Séminaire de recherche	3	3		Val			Val			Val			Val	
EP43 Bilan d'étape du TER	5	4	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30

S10		30												
M10.1 Orientation Pro : Interventions situées	30	30												
EP44 Structure de l'emploi , droit du travail et des associations	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP45 Pratique professionnelle et réflexivité	2	2		VAL			VAL			VAL			Val	
EP46 Communications orales et écrites	2	2		VAL			VAL			VAL			Val	
EP47 Stage et écrit professionnel - stage en responsabilité (enseignement et encadrement) de 300H, sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche	24	24	ET	E	DOSSIER				ET	E	DOSSIER			
M10.2 Orientation Recherche : Processus de la recherche	30	30												
EP48 Recherche et réflexivité dans le métier de chercheur	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP49 Écrire et exposer en situation académique : usages, démarches, enjeux	3	3	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP50 Séminaire de recherche 2	2	2		VAL			VAL			VAL			VAL	
EP51 Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique	3	3		VAL			Val			Val			Val	
EP52 Manuscrit provisoire	4	4	CC			ET	O	00:30	ET	E	DOSSIER	ET	O	00:30
EP53 Présentation du Travail d'Études et de Recherche (TER)	15	15	ET	E	DOSSIER				ET	E	DOSSIER			

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol <i>(obligatoire)</i>	Vendredi 30 août 2024 matin
Réunions de rentrée des autres formations	Du 27 août au 6 septembre 2024
Réunions d'information sur les modules d'ouverture <i>(obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol)</i>	Vendredi 30 août 2024 à partir de 13h15
Inscriptions pédagogiques	Du 31 août au 9 septembre 2024
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 9 septembre 2024
L'Université fait sa rentrée	26 septembre 2024 à partir de 13h
Vacances d'automne	Du 29 octobre au 3 novembre 2024
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 2 au 20 décembre 2024 Du 6 au 11 janvier 2025
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 13 janvier 2025
Vacances de février	Du 17 au 23 février 2025
Vacances de printemps	Du 14 au 27 avril 2025
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 7 au 11 avril 2025 Du 28 avril au 16 mai 2025
<u>Rattrapages (2^{nde} session) :</u>	Du 16 au 28 juin 2025